somme de 906 francs à la suite de nombreux détournements.

Sur la plainte du directeur de la boulangerie, cet individu a été arrêté pour abus de confiance.

Ayez pitié des bêtes. — L'agent Mulliez a dressé hier une contravention pour infraction à la loi Grammont à Charles Vandecastel, 18 ans, marchand des quatre-saisons, rue Léon-Gambetta, 83, à Thumesnil. Ce jeune homme se faisait traîner par trois chiens dans une charrette déjà chargée de cinq sacs de pommes.

Les exploits de nos gamins. — Mercredi soir, vers huit heures et demie, deux gamins âgés de 14 ans, Robert Duvinage, apprenti coupeur, rue Brûle-Maison, 2, et Julien Werquin, rue de Lille, 62, à Fâches-Thumesnil, rôdaient, le nez gelé, les mains dans les poches rue Saint-Sauveur.

La vue d'une vitrine remplie de bas et de chaussettes, remisée dans le couloir de Mme Deman, mercière, au n° 40 de cette rue, les fit se trémousser d'envie.

Prestement, l'un d'eux souleva le crochet du couvercle de la vitrine, ouvrit cette dernière et plongea sa dextre dans l'amas de marchandises ; il en retira deux paires de chaussettes, trois paires de bas et deux cartes postales.

Mais la mercière avait bon œil ; elle se précipita en criant au voleur sur les gamins, qui détalèrent à toutes jambes.

Les cris désespérés de Mme Deman avaient été entendus par M. Fruchart, coupeur en chaussures rue Saint-Sauveur. Il se mit à la poursuite des deux garnements, qu'il eut tôt fait de rattraper.

Amenés au poste, tous deux voulurent d'abord induire en erreur le commissaire de permanence, M. Génot ; mais ils s'adressaient bien mal ! Le commissaire ne mit pas longtemps à vider leur petite cervelle perverse et... leurs poches.

Dans celles de Duvinage on découvrit une paire de gants en laine : le garçon avoua qu'ils avaient été dérobés par son camarade et complice Werquin à un étalage de la rue Masséna, situé près d'une charcuterie.

Werquin, lui, était possesseur d'un couteau, qu'il avait volé dans un grand magasin de la rue Nationale.

On le voit, ces deux petits rôdeurs se sont déjà « fait la main » ; il serait temps de mettre un frein à leurs vagabondages. En attendant, M. Génot les a conservés à la disposition de la justice.

A propos du trafic des billets de chemin de fer. — Nous avons relaté il y a quelques jours les agissements malhonnêtes de deux contrôleurs de la Compagnie des Chemins de fer, qui furent tout d'abord arrêtés et remis ensuite en liberté provisoire.

En présence de nouvelles découvertes, l'administration de la Compagnie a décidé de ne pas poursuivre les délinquants, qui faisaient partie de son personnel ou qu'ils soient voyageurs.

Une surveillance particulière sera néanmoins organisée sur toutes les lignes.

TRÈFLE VAISSIER Savon Porte-Bonheur.

ROUBAIX

L'accident de la rue de Paix

LA VICTIME MEURT A L'HOPITAL

On se rappelle l'accident survenu, samedi soir, rue de la Paix.

Une septuagénaire, Mme Marie Coetsiers, qui occupait, seule, une petite pièce donnant sur la rue, fut trouvée environnée de flammes par des voisins qui parvinrent, non sans grandes difficultés, à lui éviter une mort atroce.

Néanmoins, la malheureuse portait plusieurs brûlures assez étendues dont l'une, la plus grave, au milieu du dos.

Aussi avions-nous exprimé la crainte de complications qui eussent entraîné des conséquences fatales.

Cette crainte s'est malheureusement réalisée.

Après trois jours de souffrances au milieu d'alternatives diverses, Mme Marie Coetsiers a succombé, mercredi matin, vers 3 heures, à une pneumonie causée par la brûlure du dos.

L'INCENDIE de la RUE MONTAIGNE

LES POMPIERS BLESSÉS

Nous disions hier qu'au cours de l'incendie survenu, mardi soir, chez M. Lesauvage, dégraisseur, rue Montaigne, 2, plusieurs pompiers avaient failli être ensevelis sous l'effondrement de la toiture et que quelques-uns même avaient été légèrement blessés.

La plupart de ceux-ci n'ont reçu que des contusions sans importance. Le plus sérieusement atteint est le sapeur Coussaert qui porte des plaies contuses à l'index et au médius droits et des contusions au bras. Il a reçu les soins de M. le docteur Delattre, médecin-major de la Compagnie.

Deux pompiers ont, en outre, été victimes d'autres accidents au cours de l'incendie.

Ce sont : MM. Charles Facon, qui s'est fait de multiples contusions aux bras et aux jambes en tombant avec un dévidoir, et Verdonck qui s'est fait une entorse du poignet gauche et des contusions au genou en tombant tandis qu'il retirait une colonne d'une bouche d'eau.

Ajoutons, en ce qui concerne les dégâts, que le chiffre de 25.000 francs que nous avons donné est plutôt au-dessous de la vérité.

Il représente la valeur des seules marchandises et machines de M. Lesauvage qui sont toutes complètement hors d'usage.

Il faut ajouter à ce chiffre une somme de plusieurs milliers de francs pour l'immeuble appartenant à M. Lefebvre, chevilleur. En outre, une certaine quantité de bois et de paille emmagasinée dans l'écurie du voisin, M. Henri Nys, a également été consumée.

A la Caisse d'Epargne. — Au cours de la réunion de fin d'année qui a eu lieu, mardi soir, à l'Hôtel de la Caisse d'Epargne, rue du Château, M. Lecomte-Scrépel, président, a remis, à quarante-six de ses collaborateurs, la plaquette que leur valait leur ancienneté dans le service.

Voici la liste de ceux qui ont reçu cette plaquette :

I. — *Médailles de cinq ans (année 1904).* — Roubaix : M. Léon Cavrois ; Lannoy, M. Victor Verdier ; Croix : M. Léon Germain ; Wattrelos : M. Henri Hage ; Ascq : MM. Clotaire Desquiens, Henri Dhelin, Henri Teneul, Adolphe Selosse.

II. — *Médailles de quinze ans (année 1894).* — Délibération du 4 août 1907. — Roubaix : MM. Alexandre Vernier, Georges Prouvost, Louis Prus, Edouard Tettelin, Léon Wibaux ; Lannoy : MM. Edouard Deffrennes, Victor Leborgne, Anselme Deffrennes ; Croix : M. Etienne Lepers ; Wattrelos : MM. Henri Delcroix, Charles Malfilâtre, J.-B. Delreux ; Ascq : MM. Auguste Sainléger, J.-B. Thieffry, Louis Verdière, J.-B. Crueq, Charles Selosse, Louis Brame.

III. — *Médailles de vingt ans (année 1889).* — Roubaix : MM. Achille Delattre, secrétaire ; Emile Toulemonde, Bonami Wibaux ; Croix : M. Désiré Descamps ; Wattrelos : MM. J.-B. Quennoy, Louis Leuridan, Delemarre-Dupont, Abel Hazebrouck, Louis Beuscart, Clément Dubus, Hien-Seynave, Paul Dupire.

IV. — *Médailles de vingt-cinq ans (année 1884).* — Roubaix : MM. Louis Watine, Adolphe Nédonsel, G. Nutte ; Croix : MM. Alcide Couturier, Jules Delécluse, Louis Lepers, Alphonse Delesalle, Lepers-Selosse.

La visites à l'hôpital. — On nous prie de rappeler au public, qu'en raison du nouvel-an, les visites du jeudi 31 décembre, pour les parents des malades en traitement à l'hôpital, sont supprimées et reportées à demain, vendredi 1er janvier, de onze heures à midi.

Les plus belles étrennes : Catéchismes en images. — Alphabet catéchistique. — Calendrier religieux, à LA LECTURE POPULAIRE, 28, Grande-Rue.

A la « Roubaisienne ». — Dans sa dernière assemblée générale, notre société municipale a constitué son comité de la façon suivante pour l'année 1909 :

Président d'honneur, M. Gustave Watine ; président honoraire, M. Georges Pennel ; membre conseiller, M. Clément Florin ; président, M. Alfred Motte, vice-présidents, MM. Charles Weill et Henri Lepaul ; trésorier, M. Arthur Desrousseaux ; trésorier-adjoint et chef de gymnastique, M. Julès Plesvaux ; secrétaire, M. Joseph Lestienne ; secrétaire-adjoint, M. Alfred Florin ; porte-drapeau, M. Jules Wardavoir ; instructeur militaire, M. Georges Delporte ; commissaire des fêtes, M. Emile Draux ; garde-matériel, M. Théophile Wardavoir ; commissaires : MM. Bruno Dejonghe, Léon Hennebicq, Henri Vergin, Abélard Tettelin, Jules Cocheteux, Louis Debarge, Noël Lemenne ; commissaire de presse : M. Carlos Roussé.

Adresser la correspondance à M. le Président de la « Roubaisienne », 5, rue Chanzy.

Harpe chromatique Pleyel. Vente et location. Seul représentant pour Roubaix-Tourcoing, Marcelli, 3 et 10, rue du Bois, Roubaix.

Il sera son doigt. — Un ouvrier de MM. Louis Derville et fils, entrepreneurs, M. Henri Vandenbeuque, rue de Mouvaux, 101, était occupé à scier une pièce de bois quand la scie atteignit son pouce gauche, qui fut profondément entamé. La victime de cet accident devra subir trois semaines de soins, de l'avis de M. le docteur Derville, qui l'a soigné.

Un coup de marteau dans l'œil. — Le concierge de l'établissement de MM. Wattel-Ferrier, teinturiers-apprêteurs, M. Henri-Lepers, 54 ans, rue Buffon, 22, a été blessé à l'œil gauche par un coup de marteau. Le docteur qui l'a soigné lui a prescrit un repos d'au moins deux semaines.

Les accidents du travail. — Mlle Romanie Desmet, 15 ans, rue de l'Epeule, cour Lampe, 8, bâcleuse à la retorderie de M. Charles Pollet, rue Watt, a été légèrement brûlée au pied droit par de l'eau chaude. 12 jours de repos : docteur Dispa.

— M. Henri Leruste, 30 ans, rue Dampierre, 7, menuisier chez M. Albert Duvinage, a eu la main droite écrasée entre deux pièces de bois. Repos de 15 jours.

— M. Louis Picavet, 21 ans, rue de la Perche, cour Cornille, 3, ouvrier chez MM. J. et A. Duhar, apprêteurs, rue du Bois, s'est fait une plaie contuse au pouce droit et des contusions lombaires en tombant. 15 jours de repos.

ETAT-CIVIL DE ROUBAIX

BONBONS POUR LE NOUVEL AN

THOMAS, 5, Rue du Priez, Lille

du 30 décembre

Naissances. — Anne Lestienne, rue Henri-Rossut, 5. — Céline Desreumaux, rue de l'Ommelet, cour Ferret, 21. — Yvonne Fisener, rue Voltaire, 96 bis.

Mariage. — François Réchou, adjudant au 110e rég. d'infanterie, à Gravelines, et Berthe Goslin, sans profession, rue de Maubeuge, 19.

Décès. — Paul Bayart, 2 jours, rue de l'Alma, 55. — Jules Vys, 65 ans, sans profession, rue Saint-Jean. — Marie Dusart, 80 ans, s. p., rue Lacroix, 73. — Henri Nys, 76 ans, s. p., rue de l'Ommelet, 110. — Marie Coetsiers, 74 ans, s. p., avenue Julien-Lagache. — Henri Meurisse, 61 ans, s. p., rue du Tilleul, 209. — Julienne de Bie, 3 mois, rue de Baval, 23. — Félicie Jonart, 57 ans, soigneuse, avenue Julien-Lagache. — André Scarceriaux, 8 mois, rue Casimir-Périer, 12.

Pour vos visites de l'An, Mesdames, prenez une voiture de la **Cie des Taximètres**, 226 bis, rue Solférino, Lille. — Tél. 18.49.

WATTRELOS

Les réceptions du jour de l'an, à la Mairie, auront lieu aujourd'hui jeudi, 31 décembre, à trois heures et demie, dans la salle des séances du conseil municipal.

Les services de la Mairie et le jour de l'an. — Le lendemain du jour de l'an, samedi, les bureaux du secrétariat seront ouverts de huit heures à midi ; ceux de l'état-civil resteront ouverts jusqu'à 5 h. du soir.

Ebourage public. — Le service de l'ébourage ne fonctionnera pas le jour de l'An ; les opérations passeront le lendemain samedi, dans la matinée seulement, par les rues Carnot, du Bureau de la Mairie, Négrier, du Moulin, de l'Industrie, Pierre-Catteau, Faidherbe et Jeanne-d'Arc.

La journée du lundi, 4, remplacera celle du 1er janvier.

Vol. — M. Rémy Demerseman, 30 ans, chauffeur, rue de Boulogne, au Touquet, s'est absenté une journée pour faire un voyage ; à sa rentrée, il a trouvé sa maison cambriolée. Les malfaiteurs ont enlevé : un livret de Caisse d'épargne d'Hazebrouck de 500 fr., des bijoux d'une valeur de 30 fr. et divers objets évalués 31 fr. 10.

Une famille du quartier soupçonnée et désignée par les on-dit fut l'objet d'une enquête très minutieusement menée par M. Caillet, commissaire de police ; les constatations ainsi que les témoignages recueillis paraissent établir que cette famille est hors de cause.

Escroquerie. — Leblanc Polydore s'est rendu à la mercerie de Mme Gallay et s'est fait servir pour 12 fr. de marchandises diverses en disant que c'était pour sa mère. Prise de soupçons, la mercière alla trouver la mère qui ne savait absolument rien.

Mme Gallay a porté plainte à la gendarmerie.

Leblanc Polydore est recherché par la police d'Herseaux (Belgique) pour le même fait.

CROIX

Le comité paroissial de Saint-Pierre organisera mensuellement des conférences très intéressantes au Cercle Catholique. Des orateurs de talent ont déjà promis leur concours pour traiter des sujets d'ordre religieux et social.

Des invitations personnelles seront adressées.

Le jour de l'An. — Les messes du 1er janvier seront dites à 6, 7, et 9 heures à Saint-Martin. A sept heures et demie et dix heures à Saint-Pierre.

Les bureaux de la mairie seront fermés le 1er janvier.

Accident de travail. — A l'usine à gaz, Adolphe Fernoo, 27 ans, chauffeur, rue de Lille, 30, s'est blessé en poussant un wagonnet. Rupture musculaire lombaire. 12 jours de repos. Docteur Barroyer.

CROIX. — Naissances. — Louise Spillebout, rue de la Fonderie, 11. — Henri Lens, rue Berthelot, 19. — Alida Castermans, rue Charles-Quint, cour Malus, 1.

Décès. — Joseph Risselin, 59 ans, chauffeur, rue d'Alger, 19.

WASQUEHAL

Accident de travail. — A l'usine Eycken-Leroy, un ouvrier, M. Jules Ostyn, 51 ans, domicilié au Plomeux, rue du Triez, a reçu des brûlures aux doigts et à la main gauche en manipulant de l'acide 66°. 15 jours de repos. Docteur Butin.

Etrennes de Luxes

pour 1909

Histoire admirable de Jeanne d'Arc

par le Chanoine DEBOUT

Soldats de l'Eglise.	G. DE GRANDMAISON
La Brisure.	PIERRE L'ERMITE
L'Emprise.	id.
Le Chardon bleu.	L. DONEL

Chaque volume broché : **5.00** ; franco : **5.60**

En vente à la Librairie de la **Croix du Nord**

1, rue des Sept-Agaches (Grand'Place)

— LILLE —

TOURCOING

Gagner du temps

Nous avons pu lire le rapport de M. le Maire qui accompagne le budget primitif de 1909.

On garde de cette lecture l'impression que M. Dron cherche, par des artifices plus ou moins habiles, à gagner du temps. C'est la ressource habituelle des commerçants — et des maires — qui ont fait de mauvaises affaires.

Tout le document repose, du reste, sur ce raisonnement, dont on appréciera le sérieux administratif :

1re terme. — Nos recettes diminuent.

2e terme. — Nos dépenses s'accroissent.

Conclusion : Nous comptons sur l'avenir.

Ou plutôt, nous escomptons l'avenir.

Car c'est tout de suite qu'on le fait intervenir. Autrefois, on établissait un budget « d'après les règles administratives », c'est-à-dire que les exercices précédents servaient de base aux évaluations. M. Dron a changé cela. Il a décidé qu'à « l'avenir » ses désirs remplaceront les réalités.

Nous ne voulons pas, pour aujourd'hui, entrer dans le fond de la discussion. Nous signalerons seulement que le budget communal ne revêt un semblant d'équilibre que par l'assimilation en recettes d'une somme de 116.000 francs à provenir d'un impôt nouveau, grevant de 1 fr. 50 pour cent de leur revenu les propriétés bâties.

Cet impôt nouveau, qui équivaudrait à la création de dix centimes additionnels, n'est pas autorisé. On le sait.

Bien plus, il ne peut l'être sans le vote d'une loi spéciale qui a été refusée à la ville de Dunkerque et à d'autres villes.

Le Maire de Tourcoing se place donc au-dessus de la loi et fait état de ressources qu'il ne possède pas, qu'il sait ne pouvoir réaliser.

Ce faisant il gagne du temps. C'est, après tout, son seul but — un but trop évident pour qu'il soit nécessaire d'insister.

Mais comment l'autorité supérieure pourra-t-elle approuver un budget dans ces conditions ? Nous le demandons.

Nous continuerons demain cette causerie.

N'OUBLIEZ PAS !

N'oubliez pas, Mesdames, que vous pouvez vous procurer aux bureaux de la « Croix » et dans toutes les librairies catholiques les bandes postales des Ecoles au prix de 5 centimes et qui rapportent 3 centimes à nos écoles catholiques.

Pressez-vous, les bandes s'enlèvent rapidement : ne vous exposez pas à les attendre les derniers jours de l'année. Il est si agréable de faire les choses sans retard.

Souvenez-vous-en bien. — La cérémonie religieuse qui réunira, nous en sommes sûrs, beaucoup d'hommes cette nuit du 31 décembre, à l'église Saint-Christophe, se présente cette fois avec ce cachet particuliers des neiges toutes blanches étouffant tous les bruits des rues, comme le demandaient pour les messes de Noël les contes de nos vieux.

Malgré la température inclémente, la procession, la messe de minuit attireront bien des nôtres qui veulent placer sous la protection du Sacré-Cœur — au premier vendredi du mois — les intérêts de leurs familles, les nécessités de leurs commerces, les désirs les plus intimes de leurs âmes, ou même les souhaits qu'ils prodigueront quelques heures plus tard.

Des instructions spéciales seront données, qui assureront aux diverses phases de cette cérémonie l'ordre, la piété convenables.

Ce soir donc, à 11 heures : exercices de l'Heure-Sainte ; à 11 heures 1/2, procession du Saint-Sacrement ; à minuit, consécration au Sacré-Cœur, suivie du chant des louanges divines donné par toute l'assistance, puis messe où l'on pourra communier. — Le Comité.

ETAT-CIVIL DE TOURCOING

du 30 décembre

Naissances. — Carpentier Marguerite, rue de Roubaix, 163. — Clarisse Henriette, rue du Rottelet, 420. — Ghesquière Suzanne, rue d'Anvers, 96. — Langlais Marie, rue des Champs, 13. — Oger Rosa, rue Dupuytren, 46. — Catoire Alice, rue de la Latte, 253. — Libbrecht Jules, rue Nationale, 122.

Décès. — Bourgeois Maurice, 2 ans, rue des Bleuets, 78. — Buchet Hortense, 33 ans, rue Nationale, 122. — Davelost Henri, 65 ans, rue du Tilleul, 69. — Allin Blanche, 33 ans, rue Nationale, 122. — Castel Charles, 51 ans, rue Nationale, 122. — Duquesne Augustin, 71 ans, rue Serpentine.

HALLUIN

Les réceptions du jour de l'an. — Par suite du deuil qui vient d'atteindre M. Defretin, maire, il n'y aura aucune réception officielle à la mairie le jour de l'an.

MOUVAUX

100 francs à l'Hospice

M. le Préfet du Nord vient d'aviser M. le Maire qu'il approuvait la délibération prise par le Conseil municipal, dans sa dernière séance, de prélever 1000 francs sur les fonds libres du budget, en faveur de l'hospice.

On se rappelle que dans cette séance M. H. Bataille, maire et M. H. Montaigne, adjoint, avaient hautement blâmé, comme ils le méritaient, les adversaires sans scrupules qui inventaient contre le Conseil actuel et l'Administration municipale, les plus cyniques mensonges.

Le public mouvallois, resté honnête, fera bonne justice de ces allégations et rendra hommage à nos mandataires actuels qui mettent au premier rang de leur souci, les vieillards de l'hospice ainsi que les pauvres et les déshérités de la vie.

Accident de travail. — Aux ateliers de M. Fourez, rue de Tourcoing, à Roubaix, Alphonse Deleporte, rue Carnot, à Mouvaux, a eu le doigt écrasé par un coup de marteau, 15 jours de repos. Docteur A. Butruille.

MARQUETTE-LEZ-LILLE

Lisez ce qui suit : Le 1er janvier tombant cette année un vendredi, N. S. Père le Pape autorise ce jour-là l'usage de la viande.

LOMME

MONT-A-CAMP. — Pour la Bonne Presse. — Dimanche soir a eu lieu la séance récréative offerte à tous les Abonnés du journal la *Croix*.

Plus de 400 personnes s'entassaient, c'est le terme à employer, dans la salle du nouveau Patronage, salle malheureusement trop exiguë pour des réunions comme celles-là.

Après quelques projections comiques, comme Bébé et Toto, le Chien sauteur, Une Dent solide... qui ont fait ressortir la finesse des clichés photographiques et ont provoqué les rires et les applaudissements de l'assistance, M. Goetghebeur, délégué de la Bonne Presse de Paris et président des Pages du Christ, fit une magnifique conférence sur ce sujet assez original : « Comment on fabrique un grand journal ».

Dans un langage clair et précis, le conférencier expliqua tout le mécanisme du journal la *Croix*, son mode de confection et la rapidité de son tirage ; il fit passer sous les yeux par quarante projections lumineuses les divers ateliers où travaillent chaque jour plus de 600 ouvriers et ouvrières et donna les portraits des fondateurs et des principaux collaborateurs : Le Père Bailly, M. Philibert Vrau, M. Bouvattier, Pierre l'Ermite, Lemot... Puis dans une péroraison entraînante il conjura les spectateurs de travailler au développement de la bonne presse, dont l'action est maintenant si nécessaire, et de ne jamais acheter ni lire les feuilles antireligieuses ou pornographiques, voire même les journaux neutres qui éteignent peu à peu dans les cœurs le flambeau de la foi.

Il démontra combien la réussite et la prospérité des œuvres d'une paroisse sont intimement liées à la question de la presse et combien il serait téméraire d'entreprendre les unes sans avoir solidement édifié au préalable l'œuvre de la diffusion du bon journal.

Des bravos nourris et répétés prouvèrent à l'orateur qu'il avait été compris et apprécié et que ses conseils seraient certainement suivis.

M. Paul Dutholt, le chansonnier déjà bien connu, déclama alors une poésie qu'il avait composée pour la circonstance et dans des vers, où se révèle un réel talent, fit un parallèle frappant entre l'ancienne Chevalerie et la nouvelle qu'on peut appeler : « La Chevalerie de la Croix ».

Comme pour répondre à ces paroles du poète, M. le Curé annonça alors, aux applaudissements de l'assistance, que les trois membres du Comité de la Presse, particulièrement dévoués à la mission qu'ils se sont assignée, étaient nommés Chevaliers de la Croix et recevraient bientôt de Paris leur diplôme officiel. Puis dans un langage plein de verve et de délicatesse, il félicita vivement M. Goetghebeur d'avoir su, dans sa conférence, unir avec tant de talent, l'utile à l'agréable et de s'être montré un véritable apôtre à la parole chaude et persuasive ; il félicita aussi M. Leclercq, de Lille, du bienveillant concours accordé pour la circonstance, et remercia tous les organisateurs de la réunion et tous les bienfaiteurs de l'Œuvre de la Presse. Il ajouta qu'il comptait sur les nombreux ouvriers présents, avec lesquels il était prêt à marcher la main dans la main pour la diffusion du bon journal.

Après les plus belles chansons lumineuses qui furent écoutées avec une religieuse attention et goûtées avec un immense plaisir, on procéda au tirage d'une tombola dont chaque abonné profita, puisque les lots qui avaient été gracieusement offerts, étaient nombreux, utiles et variés, et chacun se retira emportant le meilleur souvenir de cette belle et instructive séance.

COMINES. — Naissance. — Raymonde Villers, rue de la République.

Décès. — Pierre Allard, 83 ans 3 mois, rue du Moulin.

COMINES-BELGIQUE. — Naissances. — Joseph Maes, à Ten-Bielen. — Omer Deroulez, à Ten-Brielen.

Publications. — Julien Vanhollebeke, tailleur d'habits à Comines et Zoé Deruets, servante à Bas-Warneton. — Henri Dumortier, brasseur à Comines et Madeleine Vanoy, s. prof. à Amiens. — Omer Villers, filtier à Comines (France) et Marie Dejonghe, fileuse à Comines (Belgique).

Décès. — Philomène Codron, 63 ans, à Ten-Brielen.

Pour vos cheveux, employez **Pétrole Hahn.**

ARMENTIERES

Accidents. — Albert Caron, 37 ans, peigneur, avenue Breuvart, contusion du pied droit en tombant.

— Gustave Dutoit, 28 ans, homme d'équipe, rue de la Vignette, est tombé sur un rail : plaie à la jambe droite.

— Albéric Lamérant, 67 ans, manœuvre, rue de Lille : chute, plaie au cuir chevelu.

— Henri Guéquière, 54 ans, tisseur, rue d'Erquinghem, rupture musculaire en chargeant un rouleau.

— Alexandre Marie, 26 ans, zingueur, rue Jules Lebleu : contusion lombaire en tombant.

FRELINGHIEN

Fraude. — Le brigadier Martin et le préposé Fontaine, ont arrêté Camille Boudry, 31 ans, jardinier, à Lambersart, porteur de 30 kilogs de tabac de Moravie d'une valeur de 250 fr.

HAZEBROUCK

EXPOSITION AGRICOLE

La Société d'Agriculture organisé, pour les 14 et 15 février, une exposition qui comprendra les appareils de laiterie et les ustensiles accessoires de la ferme, les animaux de basse-cour, les coqs de combat et les pigeons voyageurs.

Les exposants doivent se faire inscrire chez M. Hadou, secrétaire, jusqu'au 1er février ; exception est faite pour les inscriptions d'animaux de basse-cour : le délai est fixé au 7 du même mois.

Acte de probité. — Lundi à midi, M. Frelier, négociant à Frelinghien, était attablé au buffet de la gare avec un marchand de bestiaux. Quelques marchés furent conclus au cours desquels M. Frelier paya une somme assez importante à son client. Puis tous deux sortirent pour prendre le train de Lille de 11 h. 53.

A ce moment, M. Luttun-Pernes, chef garçon, aperçut sous la table un billet de banque de cent francs. Il s'empressa de rechercher son propriétaire et de le lui remettre.

Un généreux pourboire fut la récompense de son acte de probité.

Arrestations. — La gendarmerie d'Hazebrouck a arrêté Dubru Théophile de Boeseghem pour simulation d'infirmités ; et en vertu d'un extrait de jugement, un journalier de Staple, Jules Maerten, 43 ans.

Tous deux ont déjà subi de nombreuses condamnations.

HOUTKERQUE

Arrestation. — Isidore Willaert, un dangereux repris de justice, frappé d'un arrêté d'expulsion, a été conduit à Hazebrouck, où il comparaîtra devant le tribunal correctionnel, aujourd'hui jeudi, pour infraction à cet arrêté et, à une audience ultérieure, pour violences exercées contre un autre rôdeur de frontière.

Vol de lapins et de volailles. — Le clapier et le poulailler des époux Dorhille ont été dévalisés. La gendarmerie enquête.

DUNKERQUE

Marin dunkerquois noyé

Un télégramme arrivé mercredi à Dunkerque d'Iquique annonce qu'en cours de route un jeune marin, du vapeur « Bérangère », Emile Rouwers, 16 ans, originaire de Dunkerque, a été enlevé par une lame et s'est noyé.

Un homme broyé

Un jeune domestique de ferme, Georges Smagghe, au service de M. Emile Noorenberghe, de Ghyvelde, était venu à Dunkerque avec un camion pour prendre un chargement de charbon chez M. Wimille.

Mardi soir, à 5 heures, il retournait chez son patron avec le véhicule ; il marchait à côté de l'attelage. Près du pont de Leffrinckoucke, Georges Smagghe fit un faux-pas et tomba sous son chariot qui lui passa sur le corps.

Quand on le releva, le malheureux était dans un état lamentable. Il avait la poitrine littéralement broyée et portait à la face de profondes blessures.

M. le docteur Deswarte, de Rosendael, mandé en hâte, ne tarda pas à arriver. Jugeant l'état du blessé désespéré, il ordonna son transfert immédiat à l'hôpital de Dunkerque.

Georges Smagghe fut placé dans une voiture, mais il expira avant d'arriver à Dunkerque, sans avoir repris connaissance.

Accidents. — En manipulant des balles de laine au mole I, M. Henri Willems, 52 ans, journalier, a été blessé à la jambe droite.

— A bord du vapeur « Frédéric Morel, darse I, M. Gustave Deharue, 30 ans, de St-Pol-sur-Mer, a eu la jambe gauche contusionnée et le pied démis sous un éboulement.

Attaque nocturne ? — Mardi soir, à 7 h., le journalier Victor D..., 25 ans, s'est présenté au poste de police et a raconté aux agents que plusieurs individus l'avaient assailli et lui avaient enlevé une somme de 8 fr. 65.

Les agents se rendirent à l'endroit où le plaignant déclarait avoir été attaqué, mais ils ne relevèrent sur la neige que les empreintes des pas d'un seul homme.

Victor D... supplia les agents d'aller affirmer à sa femme qu'il avait été assailli ! L'enquête continue.

Mystification. — Un ouvrier charbonnier passant, mardi soir, près des portes de Petite-Synthe, aperçut un bébé à demi enseveli sous la neige. Il s'approcha et constata que ce bébé était... en carton.

MALO-LES-BAINS

Domestique indélicate. — Sur la plainte de Madame Lechaine, la police a arrêté une domestique de 20 ans, Gabrielle Rentier, accusée d'avoir dérobé des vêtements et du linge.

HOYMILLE

Vol. — Un domestique de ferme Daniel Vanoosten, au service de M. Coudevylle, a constaté qu'un inconnu lui a dérobé une veste en cuir, accrochée dans une écurie.

DOUAI

Un échafaudage qui s'écroule

Achille Fourchette, travaillant pour le compte de M. Potdevin, entrepreneur, rue de Paris, était occupé dans une maison en construction au chemin d'En-Haut, lorsque l'échafaudage sur lequel il était monté s'écroula. Le malheureux ouvrier tomba d'une hauteur d'environ quatre mètres ; il se fractura le poignet gauche et se brisa le bras droit.

Il reçut les soins du docteur Toison, qui le fit reconduire en voiture à son domicile, à Sin-le-Noble.

A l'Hôtel-Dieu. — Charles Cusenier, 53 ans, originaire d'Anhiers, a été amené, mardi soir, vers sept heures, à l'Hôtel-Dieu ; il s'est tiré, samedi dernier, un coup de fusil dans la figure. La mâchoire supérieure a été fracassée, et la gorge ouverte.

Son état tout d'abord satisfaisant s'est subitement aggravé dans la journée de mercredi.

MINET & MARTIN

Tailleurs à Lille, 42, rue de Paris

VALENCIENNES

La neige. — En même temps que le thermomètre indiquait 12 degrés en dessous de zéro, la neige a fait son apparition dans la région de Valenciennes.

Les tramways n'ont pû, mercredi, effectuer que la moitié de leur parcours et avec une seule voiture. Les trains ont subi des retards considérables. La circulation des voitures était excessivement difficile.

CAMBRAI

Vol. — Lundi matin, Louise Vasseur, 29 ans, rue Parsy, se rendit chez M. Emile Vaillant, cultivateur, route du Cateau, pour y acheter du lait et des légumes.

Pendant que M. Vaillant allait à l'étable, la cliente ouvrit le tiroir de l'armoire et s'empara d'un portemonnaie contenant 13 francs.

M. Vaillant ne tarda pas à s'apercevoir du vol et prévint la police. Louise Vasseur avoua son méfait et rendit l'argent. Elle a été gratifiée d'un procès-verbal pour vol, mais laissée en liberté.

LILLE-CINÉMA 11-13, Parvis St-Maurice, Lille. Salle confortable, luxueusement éclairée. A deux pas de la gare. A proximité de la tête de ligne de tous les tramways. Foyer et salon de lecture ouvert au public. Tous les soirs, à 8 heures et demie, spectacle de gala.

Matinées :

Les dimanches, à 2 heures et demie et à 4 heures et demie.

Les lundis, mercredis et jeudis, à 4 heures.

AVESNES

FOURMIES

Paroisse Saint-Pierre. — Malgré le froid, malgré la neige, la section sportive du patronage Saint-Joseph est sortie pour la première fois dimanche dernier. C'était son baptême, et désormais nous appellerons la société : « Les Volontaires ».

Une assistance des plus nombreuses et des plus sympathiques attendait à l'église, ornée de faisceaux de drapeaux tricolores, ces jeunes gens fourmisiens de bonne volonté, qui venaient se mettre sous la protection de Celui qui donne à tout le mouvement et la vie.

Leur costume d'une grande simplicité, leur allure dégagée et martiale, leur tenue impeccable durant la Sainte-Messe, leur dextérité à exécuter les mouvements prescrits par le cérémonial, ont fait grande impression.

A l'Evangile, M. l'abbé Masclet, curé, a présenté à ses paroissiens en termes éloquents, ces jeunes gens qui répondant à l'appel de leur dévoué directeur, M. l'abbé Mollet, vicaire, ont fondé une société de gymnastique dans le but de donner à la patrie et à la société des hommes robustes, et à la paroisse des jeunes gens qui se respectent, qui respectent leurs parents, qui respectent les deux grandes choses qui s'appellent la Religion et la Patrie.

La cérémonie terminée « Les Volontaires » se sont rendus au patronage Saint-Joseph, clairons sonnant, drapeau flottant. Un amateur les a photographiés et la commission les a félicités et réconfortés.

Séance. — Dimanche soir, à quatre heures et demie, la salle Lempereur était comble. Dames de quartier, Dizainières de la Ligue Patriotique des Françaises, Catéchistes Volon-

DÉPÊCHES DE LA NUIT

Les obsèques du cardinal Lecot

UNE INTERPELLATION

Bordeaux. — M. Ballande, député libéral de Bordeaux, vient d'informer le Président du Conseil qu'il l'interpellerait sur les mesures vexatoires et injurieuses pour la population de Bordeaux qu'il a cru devoir prendre lors des funérailles du cardinal Lecot.

Tableaux d'avancement

Officiers de corps de troupe pour être admis dans la gendarmerie comme capitaines :

(7) Duhamel, du 3e génie ; (11) Aubry, du 1er bat. d'artillerie.

Comme lieutenants :

(3) Delmas, du 127e d'inf. ; (6) Echement, du 8e d'inf. ; (26) Maze, du 1er d'inf. ; (30) Deluol, du 4e cuirassiers.

Sont proposés pour le grade de chef d'escadron dans la gendarmerie :

(8) Verlet, cap. à la 1re légion ; (12) Lenrys, cap. à la 1re légion.

Génie. — Sont inscrits pour le grade de colonel :

(2) Le lieutenant-colonel Hirschauer, du 3e génie.

Pour le grade de capitaine :

(20) Verhille, lieut. au 3e.

Pour le grade de sous-lieutenant :

(2) L'adjudant Herpin, du 2e.

Pour officier d'adm. de 1re cl. :

(9) Lacombe, officier d'adm. de 2e cl. à Dunkerque.

Cavalerie. — Pour le grade de chef d'escadron :

(23) Paijn, cap. au 5e chasseurs.

Etat-Major. — Pour officier d'ardm. de 1re classe :

L'officier d'adm. de 2e cl. Bocquillet, à l'état-major du commandement supérieur de la défense des places du Groupe de Dunkerque.

Justice militaire. — Le capitaine Cahuzac, adj.-major au 6e bataillon au 3e génie, est nommé rapporteur près le Conseil de guerre de Limoges.

Légion d'honneur

Sont promus :

Grand-Officiers. — Les généraux de division Lebon, Hayter, Toirel, Archeinard.

Commandeurs. — Les généraux de division Golrand, Graeff, Perrucchoid, Marey, Pelletier ; les généraux de brigade Baisset-Scheider, Sarafforelio, du Portarich, de Heussey, Lérossey, de Dertein, Brun-d'Audignac, Cantore, Boris ; le contrôleur général de deuxième classe Chaumont ; l'intendant militaire Schuler ; le médecin inspecteur Paillard ; les colonels Lannegrace (de l'infanterie), Krebs Pechot (de l'artillerie), Pineau (de l'infanterie coloniale).

Officiers. — Les généraux de brigade Charléry de la Masselière ; Holender ; Appert ; De Castelli ; Pouradier ; Duteil ; Leblond ; Barrau ; Bonnamy ; Berney ; Baril ; Persil ; Lescot ; Gouget ; Belz ; Miquel-Dalton ; l'intendant militaire Dutain ; Sperater, chef de bataillon au 84e d'inf.

Chevaliers. — Maréchal, cap. brév. de l'Etat-Maj. (4e brig. inf.) ; Rouen, cap. au 33e inf. ; Rodier, cap. au 43e ; Guillermin, adjudant maître d'armes au 43e ; Dontry, cap. au 73e ; Leroy, cap. au 110e ; Lefebvre, cap. au 15e d'art. ; Pepin, cap. au 27e d'art. ; Durand,